

4 - BENEFICIAIRE DE L'ASSURANCE DÉCÈS - INVALIDITÉ FONCTIONNELLE PERMANENTE [invalidité catégorie 3 de la S.S.]

Comprise dans la cotisation ⁽¹⁾ - à remplir impérativement

Je, soussigné(e), **Nom** (en majuscules) :, , masseur - kinésithérapeute,
Prénom(s) : **Nom de naissance** :
Nationalité : **Année de Diplôme** :
Date de naissance (la garantie cesse à l'âge de 70 ans) :/...../..... **Commune de naissance** :
Adresse personnelle :
Code postal : **Ville** :

déclare avoir pris connaissance de la notice d'information du contrat d'assurance décès souscrit par la FFMKR auprès de MACSF Prévoyance, disponible sur www.ffmkr.org (rubrique « Nos partenaires »), et dont la cotisation est comprise dans ma cotisation syndicale, sauf exception ⁽¹⁾, prévoyant pour 2026 le versement d'un capital de 5 000 € en cas de décès avant mes 70 ans, sous réserve d'être adhérent à la FFMKR au jour du décès.

Ce capital sera versé (cochez la case correspondant à votre choix) :

Clause type : en cas de décès de l'assuré, le capital reviendra au conjoint ou cosignataire de PACS de l'assuré, à défaut, aux enfants de l'assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales, à défaut, aux héritiers de l'assuré ou si vous avez déjà adressé à MACSF Prévoyance une clause de désignation particulière pour cette garantie, conformément à celle-ci.

Clause notariale : en cas de décès de l'assuré, le capital sera versé conformément aux dispositions ayant fait l'objet d'un dépôt auprès de l'étude de :

Maitre

Adresse

Code Postal Ville

Clause spécifique : en cas de décès de l'assuré, le capital sera versé aux personnes désignées sur la clause de désignation particulière rédigée sur papier libre, en précisant le nom de naissance, nom d'époux(se), prénoms, adresse, date et lieu de naissance pour chaque personne désignée, ainsi que la quote-part allouée (en précisant les bénéficiaires « à défaut » en cas de pré-décès du 1er rang et, le cas échéant, « à défaut les héritiers » au terme de la clause) que vous devez ensuite adresser, accompagnée d'une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport valide, à :

MACSF Prévoyance - Service indemnisation prévoyance - 10, Cours du Triangle de l'Arche - 92919 La Défense cedex

en précisant obligatoirement votre nom, prénom, adresse, et la référence « Contrat FFMKR 1822394-PC01 ».

Fait à : Le/...../...20.....,

Signature

5 - RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE, PROTECTION JURIDIQUE, ASSISTANCES PSYCHOLOGIQUE ET E-RÉPUTATION⁽²⁾

À remplir uniquement en cas de souscription

Si vous avez souscrit (au recto) au contrat groupe FFMKR de MACSF Assurances, veuillez remplir les informations qui suivent.

En qualité de syndiqué(e), je souhaite adhérer au contrat groupe RCP-PJ souscrit par la FFMKR auprès de MACSF Assurances et je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information du contrat d'assurance RCP-PJ souscrit par la FFMKR auprès de MACSF Assurances, disponible sur www.ffmkr.org (rubrique « Nos partenaires »), et dont la cotisation est déterminée selon le cas choisi au cadre 2. La garantie est délivrée pour les seules activités relevant de l'exercice légal dévolu par décret de compétences aux masseurs-kinésithérapeutes et la garantie ostéopathie est délivrée dans le cadre strict des textes réglementaires et des arrêtés qui régissent l'ostéopathie.

Nom : **Prénom(s)** :

Nationalité : **Année de Diplôme** :

Êtes-vous en phase d'entrée dans la vie professionnelle ?

Qu'il s'agisse d'une collaboration, de remplacements ou d'une installation : (cochez la case correspondant) Oui Non

Adresse personnelle :

Code postal : **Ville** : **Téléphone** :

Date d'effet souhaitée : (cochez la case correspondant) À réception de mon règlement
 Autre date (obligatoirement postérieure à la date de réception de mon règlement) :/...../.....

Antécédents - À remplir impérativement pour que la garantie puisse produire ses effets (cochez les cases correspondantes)

Avez-vous déjà été assuré(e) pour votre Responsabilité Civile Professionnelle ?

Non Oui auprès de la compagnie.....

Avez-vous déclaré un ou plusieurs sinistres au cours des 10 dernières années ?

Non Oui pour le(s) sinistre(s) corporel(s), sauf chutes (préciser chaque type de sinistre) :

À votre connaissance, le ou les sinistres sont-ils : En cours à ce jour ? Oui Non Réglé(s) à ce jour ? Oui Non

Le proposant certifie que l'ensemble des renseignements ci-dessus est, à sa connaissance, exact. En cas de fausse déclaration, il est passible des sanctions prévues aux articles L.113-8 et L.113-9 du Code des assurances.

Fait à : Le/...../...20.....,

Signature

⁽¹⁾ Les cotisations « Étudiant », « Retraité sans activité libérale » et « Salarié » n'incluent pas l'assurance décès.

⁽²⁾ Le tarif de 168 € correspond à 118 € pour la RCP, 35 € pour la PJ, et 15 € pour la contribution au fonds de garantie, le tarif de 92 € correspond à 59 € pour la RCP, 18 € pour la PJ, et 15 € pour la contribution au fonds de garantie, et le tarif de 54 € correspond à 30 € pour la RCP, 9 € pour la PJ, et 15 € pour la contribution au fonds de garantie.

La cotisation annuelle pour les garanties Assistance psychologique et Assistance e-réputation est offerte par la MACSF.

MACSF Prévoyance, SIREN n° 784 702 375 - MACSF Assurances, SIREN 775 665 631 - Sociétés d'Assurances Mutuelles, entreprises régies par le Code des assurances, siège social : Cours du Triangle - 10, rue de Valmy - 92800 Puteaux - Adresse postale : 10, Cours du Triangle de l'Arche - 92919 La Défense cedex - Tél. : 32 33

FFMKRFÉDÉRATION FRANÇAISE DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES RÉÉDUCATEURS

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT MENSUEL !

✓ Simple et pratique

✓ Économisez 7€ sur l'adhésion

- Cette formule vous permet d'**échelonner le paiement de votre cotisation** à la FFMKR jusqu'à 10 mensualités.
- Le renouvellement de votre cotisation s'effectue par tacite reconduction sauf avis contraire de votre part.
- Bien entendu, vous pourrez **changer de mode de règlement à tout moment** en nous adressant un **simple courrier ou un mail**.

Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA : FR22ZZZ426899
Débiteur	Créancier
Votre Nom :	Nom : FFMKR
Votre adresse :	Adresse : 3, rue Lespagnol
Code postal : Ville :	Code postal : 75020 Ville : Paris
Pays : France	Pays : France
IBAN <input type="text"/>	
BIC <input type="text"/>	Paie ment : <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
<input type="checkbox"/> Annuel (1 prélèvement)	<input type="checkbox"/> Mensuel (jusqu'à 10 prélèvements)
À _____, le ___/___/___	Signature <input type="text"/>
<small>Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</small>	
Mandat de prélèvement SEPA Single Euro Payments Area	<small>En signant ce formulaire de mandat vous autorisez, d'une part, la FFMKR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et, d'autre part, votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FFMKR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.</small>

Ou remplissez le mandat SEPA en adhérant
directement sur le site ffmkr.org

Découvrez les avantages liés à votre adhésion à la FFMKR



Tarifs préférentiels sur l'adhésion à l'Association des Masseurs-Kinésithérapeutes Osthéopathes, + logiciel de gestion ostéo.



La gamme **AMPLI-Solutions Prévoyance** est conçue pour apporter une solution financière à la famille de tout professionnel libéral ou indépendant qui viendrait à décéder et compenser une perte de revenu en cas de maladie et d'accident.

Réservé EXCLUSIVEMENT aux adhérents FFMKR



Réalise vos vérifications réglementaires et vous accompagne pour atteindre la conformité.

Les prestations sont réalisées dans le cadre des vérifications générales périodiques prévues par les textes réglementaires en vigueur concernant la sécurité et selon les modalités prévues par ces textes.

Jusqu'à 28 % de remise.



Des services personnalisés à des tarifs avantageux.

Diagnostics retraite + patrimonial + service d'aide à l'installation : **offerts.**

Prêt étudiant **sans caution parentale.**

La **moitié de la cotisation à la FFMKR remboursée**, la première année, dans la limite de 75 €.



25% de réduction sur votre abonnement à Kiné actualité, avec un accès illimité aux archives web.



Le KLUB by FFMKR :

premier comité d'entreprise pour les kinésithérapeutes

Des avantages couvrant un maximum d'univers de consommation avec des réductions sur plus de 250 000 produits et références en ligne !



Depuis plus de 75 ans, La Médicale est au service des professionnels de santé.

Via notre réseau exclusif d'agents généraux partout en France, nous vous proposons une gamme de solutions et de services, pour répondre à tous vos besoins, tant professionnels que privés, à chaque étape de votre parcours, depuis vos études jusqu'à la retraite.



Vous rencontrez des difficultés pour déterminer une cotation à vos actes ?

Les experts de la FFMKR dans ce domaine proposent un service d'aide à la cotation "**MaCotationkiné**".

La FFMKR s'engage sur la validité de la cotation délivrée en cas de conflit avec l'assurance maladie.

Elle prendra en charge le montant des éventuels indus.

Application macotationkine disponible sur Google play et Apple store 



Tarif spécial réservé aux adhérents sur l'assurance groupe FFMKR/MACSF (RCP, Protection juridique, assistance psychologique et assistance e-réputation)

L'assurance décès / invalidité permanente de **5 000 € incluse dans la cotisation.**



Mutélios est une mutuelle santé indépendante à taille humaine, nous proposons aux kinésithérapeutes adhérents à la FFMKR des solutions complémentaire santé Madelin spécialement négociées pour les couvrir ainsi que leur famille et ce quel que soit leur âge.



OCÉVIA est un cabinet d'expertise comptable spécialisé dans l'accompagnement des kinésithérapeutes exerçant en libéral partout en France. Il prend en charge l'ensemble de vos obligations administratives, financières, sociales, fiscales et juridiques pour vous libérer des contraintes et exercer votre métier avec sérénité.

Il prend en charge l'ensemble de vos obligations administratives, financières, sociales, fiscales et juridiques pour vous libérer des contraintes et exercer votre métier avec sérénité.

20 % de réduction aux adhérents de la FFMKR



Stop aux impayés. Paymed, l'alternative libérale au tiers payant

Vous évitez de contractualiser avec chaque mutuelle et de pointer chaque flux.

30 % de réduction sur l'abonnement



10% de remise sur les produits proposés par Physiotherapie.com



SantéJuris est une association **constituée de Kinésithérapeutes** qui, après des expériences professionnelles et personnelles difficiles, ont décidé de les partager au travers de l'aide qu'ils pouvaient apporter à leurs confrères et confrères.

Expertise contentieux : gratuit pour les adhérents FFMKR.

et de plus... le montant de l'adhésion est déductible au titre des frais professionnels.